VIVRE À MELLE

Décembre 2018 - N° 108

Joyeuses fêtes !

EDITO

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Pour 2019, je présente tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite à chacune et chacun d'entre vous, dans votre vie personnelle, familiale et professionnelle, mais aussi dans votre vie sociale et associative.

Pour ceux qui souffrent du fait de la maladie, de la perte d'un être cher, ou du chômage et des difficultés du quotidien, je forme le vœu d'une année 2019 réparatrice et bienveillante pour vous permettre de surmonter ces épreuves et retrouver la joie de vivre.

Pour notre ville, ce premier janvier sera tout à fait particulier, avec la mise en place officielle de la commune nouvelle. Avec les habitants de Mazières-sur-Béronne, Paizay-le-Tort, Saint-Léger-de-la-Martinière et Saint-Martin-lès-Melle, nous partagerons le même avenir. La naissance de Melle commune nouvelle, se traduira immédiatement dans les faits avec la constitution du nouveau conseil municipal regroupant l'ensemble des conseillers des cinq communes et l'élection du maire, le mardi 8 janvier.

Très bonne année 2019

Le nouveau maire et le bureau municipal qui sera constitué le même jour auront la responsabilité de la mise en œuvre de ce nouvel espace municipal en lien étroit avec les actuels maires des cinq communes qui resteront maires délégués de leur commune respective.

C'est avec enthousiasme, confiance et détermination que notre ville s'engage dans cette démarche novatrice et fédérative. C'est avec vous que nous réussirons la construction de notre nouvelle maison commune et c'est pourquoi, en votre nom à tous, je souhaite bon vent et un bel avenir à Melle et lui adresse tous mes vœux de prospérité et d'harmonie.

Suite en page 2

INVITATION

à la cérémonie des vœux de Melle :

Vendredi 18 janvier à 18h
(salle Jacques Prévert)
Cérémonie des vœux et galette des rois offerte par les artisans boulangers

Cérémonies des vœux dans les communes déléguées de Melle :

Saint-Martin-lès-Melle
Vendredi 11 janvier à 18h30
(salle des fêtes)

Mazières-sur-Béronne
Samedi 12 janvier à 15h
(salle des fêtes)

Paizay-le-Tort
Samedi 19 janvier à 15h
(salle polyvalente Emile Mémin)

Saint-Léger-de-la-Martinière
Vendredi 25 janvier à 18h30
(salle des fêtes)

Edito (suite)

En 2018, nous avons poursuivi nos actions pour rendre notre ville plus accueillante, plus attractive, plus dynamique, plus solidaire, en un mot plus agréable à vivre. Melle est en train de changer. La construction du Metullum et des ateliers municipaux, la réhabilitation du complexe sportif du Pinier, la rénovation du quartier de l'hôpital et du chemin de la découverte en sont les nouvelles illustrations. 2019 devrait voir cette évolution s'accélérer avec la mise en chantier de quatre projets majeurs qui modifieront la physionomie de notre ville et y renforceront les activités. Ils ont nécessité beaucoup de temps de réflexion pour être finalisés mais ils vont enfin se concrétiser et nous pouvons nous en réjouir. Il s'agit de la construction de la nouvelle gendarmerie et de 20 logements dans le quartier de la gare, de la maison de retraite (EHPAD) centre-ville, à la Bretagne, de l'extension des locaux de l'ADAPEI aux Jonchères et la construction de l'unité de méthanisation sur la zone d'activité de Champ Rateau. Viennent s'ajouter à ces réalisations les importants travaux de rénovation, démolition et reconstruction partielle de nombreux logements HLM, tant attendus par leurs occupants.

Notre ville est dynamique, demain à l'échelle de la commune nouvelle, non seulement elle le restera, mais elle le sera encore plus, parce que plus forte et plus vaste. Elle sera mieux adaptée pour saisir les opportunités de développement et mieux armée pour accueillir sur son territoire projets et initiatives.

En vous renouvelant tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année je vous invite à la cérémonie des vœux municipaux le vendredi 18 janvier à la salle Jacques Prévert, où je l'espère nous serons nombreux pour fêter la nouvelle année et partager la galette des rois offerte par les artisans boulangers de notre commune.

Yves Debien, Maire

Commune nouvelle

Commune nouvelle de Melle, le compte à rebours

Le 1er janvier, Melle commune nouvelle passera du stade de projet à celui de commune nouvelle. Ce « nouveau » Melle sera alors notre horizon commun et l'organisation de notre quotidien en dépendra pour beaucoup même si chacune des communes constitutives perdurera à travers le statut de commune déléguée et continuera à gérer notamment l'Etat civil et les actions de proximité.

Cette date est importante, car à ce jour, aucune décision légale concernant la commune nouvelle ne pouvait être prise en l'absence d'un exécutif nouvellement élu. Pour autant, les membres en place des cinq conseils municipaux s'organisent depuis la décision préfectorale du mois de juin pour préparer cette échéance du 1er janvier 2019. Les enjeux ne sont pas minces en cette fin d'année 2018 et début 2019 pour garantir la continuité du service public, des instances délibératives et fluidifier le fonctionnement des services dans leur nouvelle configuration.

Comité de pilotage, concertation fructueuse et propositions opérationnelles

Le comité de pilotage qui avait été initialement créé pour rédiger la charte commune et les grands principes de la fusion, a été élargi dans sa composition en intégrant un élu supplémentaire de chaque commune fondatrice pour mener à bien la préfiguration de notre nouvelle commune. Au nombre de 20 (le maire et trois élus de chaque commune), ses membres ont animé la constitution et la réflexion de huit groupes thématiques dans lesquels ont pu se répartir l'ensemble des conseillers municipaux : urbanisme, voirie, environnement, bâtiments et patrimoine, finances et économie, culture et animation, sport et communication. Si ces groupes ne peuvent encore être considérés comme les futures commissions municipales, ils ont permis aux conseillers en place de réfléchir sur la pertinence de ce premier découpage en vue de préfigurer ces commissions, de commencer à en préciser les contours et d'échanger sur les projets en cours et à venir. Les cinq conseils communaux se seront également réunis trois fois pendant cette période préparatoire pour partager et valider les propositions du comité de pilotage.

Mardi 8 janvier, premier conseil et élection du maire

En ce qui concerne la future organisation des services, les cinq maires ont travaillé sur une proposition de la direction des services de la ville de Melle élaborée à partir d'un entretien avec chaque personnel concerné, et prenant en compte sa fiche d'intention et ses souhaits d'évolution. Ainsi chaque agent se verra proposer un pôle technique ou administratif de rattachement principal et pourra choisir un pôle de rattachement secondaire afin de croiser au maximum les équipes et permettre des fonctionnements en binôme ou en brigades. Une réunion avec tous les personnels a eu lieu le mercredi 12 décembre en salle polyvalente de Saint-Léger-de-la-Martinière pour en faire la présentation aux agents et y apporter quelques aménagements. En tout état de cause, il est prévu une période d'adaptation en début d'année pour permettre à chacun de prendre ses marques dans la nouvelle organisation.

D'un point de vue budgétaire, la commune nouvelle pourra fonctionner dans les premiers temps avec un budget de référence établi par le Trésorier public sur la base des « un douzième », en attendant que la nouvelle équipe municipale élabore son document d'orientation budgétaire (DOB) en février, puis un budget prévisionnel en mars-avril.

La commune nouvelle de Melle tiendra son premier conseil municipal le 8 janvier à Paizay-Le-Tort avec l'ensemble des conseillers en poste dans les cinq communes. Ils éliront le maire de la commune nouvelle, et ses adjoints au scrutin de liste paritaire et majoritaire. Chaque maire deviendra de droit maire délégué de sa commune actuelle. Le conseil municipal prendra également un certain nombre de délibérations propres à mettre en place le futur exécutif et les premières décisions nécessaires à son fonctionnement (règlement intérieur, délégations au maire, composition du CCAS, création des commissions municipales, etc…) et à celui des services pour assurer au mieux l'accueil du public et la poursuite des actions engagées dans chaque commune pour les mener à bien.

Une première publication devrait, dès février, porter à votre connaissance les premières décisions et ensuite un nouveau bulletin municipal viendra remplacer le « Vivre à Melle » pour vous tenir informés de la vie municipale et des actualités locales.

Dix-sept communes nouvelles seront créées ce 1er janvier 2019 dans les Deux-Sèvres. Si nos cinq communes ont été parmi les premières à s'engager dans la démarche cette année, le mouvement s'est accéléré à l'automne. Dans le Mellois les regroupements ont été particulièrement actifs et donneront naissance à sept communes nouvelles :

outre Melle, Chef-Boutonne, Fontivillié, Prailles-la-Couarde, Marcillé, Aigondigné et Celles-sur-Belle, les dix autres sont Airvault, Beugnon-Thireuil, Loretz-Argenton, Valdelaume, Val-du-Mignon, Saint-Pardoux-Soutiers, Thouars, Plaine-et-Vallée, Les Châteliers et Moncoutant-sur-Sèvre.

Ce sont ainsi 52 communes qui auront participé à cette évolution de la géographie administrative départementale. Après Thouars, Melle est la seconde en importance de sa population.

Il restera encore 256 communes en Deux-Sèvres. Aucun regroupement n'étant possible l'année qui précède les élections, aucune commune nouvelle ne pourra être créée d'ici 2020.

Commémoration, partition, émotion pour trois nations

A l'occasion du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, des cérémonies importantes ont eu lieu à Melle en France et en Belgique, en présence de représentants des communes jumelées.

A l'initiative de la Melle belge, un week-end a rassemblé lycéens, choristes et élus des trois villes jumelées pour un concert de la paix et une cérémonie du souvenir à l'occasion de l'inauguration d'une stèle à la mémoire des fusiliers marins français tombés dans la ville belge pendant la première guerre mondiale.

Depuis 2014, les élèves des lycées des trois Melle (France, Belgique et Allemagne) travaillent sur le devoir de mémoire avec leurs professeurs d'histoire autour d'un projet intitulé « Regards croisés sur la première guerre mondiale ». C'est donc en Belgique qu'ils se sont retrouvés début novembre pour échanger sur leurs travaux, visiter la capitale européenne Bruxelles et participer collectivement à la cérémonie commémorative dans la Melle Belge.

Des membres de la chorale de l'Ecole de Musique du Pays Mellois et les membres du Comité de Jumelage, ont participé à un concert pour la paix avec 170 choristes belges et allemands, âgés de 11 à 80 ans. Des textes des poilus et des poèmes étaient lus entre chaque chant avec beaucoup d'émotion.

Au même moment, à Melle France, les Mellois se sont déplacés en nombre pour la cérémonie commémorative du 11 novembre, en présence d'un piquet d'honneur de l'ENSOA et avec la participation des élèves de l'école Yvonne Mention Verdier et du collège du Pinier. Un échevin de Melle-Belgique, Erwin Van Heesvelde et son épouse Caroline ont également pris part à la cérémonie.

Une « marronade » explosive... ou l'implication des Usines de Melle dans l'effort de guerre (1916-1918)

La réquisition de la Distillerie « Ricard, Allenet et Cie ».

Dès la fin 1914, la distillerie – sites de Melle, Celles-sur-Belle et Forges-d'Aunis - dirigée conjointement par Eloi Ricard, directeur technique et Robert Allenet, directeur commercial est mise à contribution par l'Etat.

Contrôlée par les services des Poudres et de l'Aéronautique, l'usine doit produire coûte que coûte de l'alcool avec toutes les matières disponibles contenant de l'amidon et pouvant remplacer le sucre comme le blé... L'utilisation d'amidon pour la fermentation a pu être développée grâce au procédé amylo mis au point à partir des travaux de Calmette qui avait observé les Indochinois faire de l'alcool avec de l'amidon de riz.L'alcool était indispensable à la fabrication de la poudre blanche sans fumée utilisée lors de la guerre 14-18. A Melle, la production bat son plein sous l'oeil avisé du jeune ingénieur, Paul Savarit, qui seconde Eloi Ricard tandis que dans les laboratoires de « fortune », les chimistes - Firmin Boinot, grand spécialiste dans le domaine des manipulations et des essais de fabrications appuyé par Victor Chabosseau, le « nez » des laboratoires - s'activent.

1916, de nouvelles demandes

En 1916, les Alliés, principalement les Anglais manquent d'acétone car ils l'emploient comme solvant dans l'élaboration de la cordite, une poudre combustible explosive utilisée dans la fabrication de munitions d'artillerie. Riches en amidon, la pomme de terre et le maïs se font de plus en plus rares sur le marché anglais, suite au blocage des zones portuaires. Le chimiste anglais Chaïm Weizman, pense que la châtaigne, elle aussi riche en amidon et fortement présente en Grande-Bretagne pourrait peut-être être la solution ! Une forte campagne pour la collecte de ce fruit est enclenchée au niveau des écoles anglaises, partout dans le pays pour ravitailler les usines d'acétone nouvellement installées.

De son côté, Robert Allenet se rend en Angleterre pour découvrir le bacille Weizmann et sa possible utilisation à Melle. Voyage plus qu'instructif ! Dès son retour, les premiers essais sont lancés, très certainement par Firmin Boinot, détaché à la Distillerie par le Conseil de Révision, pour raison de santé. Ce dernier fait une découverte qui s'avèrera déterminante : le bacille BF (B pour Boinot, F pour Firmin). Il met alors, au point la fermentation butylacétonique qui comme son nom l'indique, permet la préparation de l'acétone. L'on peut dire que l'acétone – dont la production atteindra jusqu'à 45 tonnes par mois - a été la production clef de Melle pendant la guerre ; ce qui place les distilleries des Deux-Sèvres, au premier rang des producteurs d'acétone au niveau national. Plus anecdotique peut-être, mais important tout de même... sera l'hydrogène, résultat des fermentations liées à la fabrication d'acétone. Très utile pour les aérostats et autres dirigeables de l'armée française, ce gaz était envoyé à la base militaire de Rochefort.

Des marrons pour gagner la guerre

A l'arrière du front, chacun doit contribuer à l'effort de guerre, même les plus jeunes. Le service de la « Main-d'œuvre scolaire » du Ministère de l'Agriculture s'inspire de l'Angleterre et lance en juillet 1917, une vaste campagne d'affichage : « Les enfants voudront bien par un effort qui leur sera facile, s'employer avec ardeur à cette tâche patriotique qu'est le ramassage des marrons d'Inde et des châtaignes. Ainsi, des quantités importantes de grains tels que maïs, riz,... seront conservées à l'alimentation humaine ». Mais pas de travail sans récompense : les enfants recevront 0,08 franc par kilo de marrons secs ; le collecteur, en général l'instituteur, perçoit 0,05 franc et l'expéditeur rassemblant les collectes et organisant les livraisons reçoit 0,02 franc. Est-ce pour booster un peu plus encore l'élan patriotique que ce même Ministère déclame dans un courrier envoyé aux mairies en octobre 1917, que « 10 kg de marrons équivalent à un coup de canon de 75 » ? La société melloise doit s'attendre à recevoir de très grandes quantités de marrons, châtaignes, faînes et glands, de grands hangars sont construits à cet effet. Un document des Archives d'Eure-et-Loir nous indique que : « Dans l'arrondissement de Chartres, 12000 kg de marrons ont été récoltés, épluchés, séchés puis acheminés à la distillerie Chapuis, Ricard, Allenet et compagnie, de Melle dans les Deux-Sèvres. »

Résultat plus que mitigé ; les Usines de Melle ne traiteront que quelques 2000 tonnes de marrons d'Inde qui s'avèreront une « médiocre matière première », selon Paul Savarit. Malgré le peu de réussite de tous ces efforts, du ramassage au traitement des marrons d'Inde, les Usines de Melle et surtout, les hommes qui ont oeuvré alors, avec les « moyens du bord » pourront s'enorgueillir d'avoir apporté leur contribution à la recherche en chimie et biochimie. Les procédés de fabrication mis au point au cours de ces années de guerre ont trouvé depuis lors, bien des applications (comme les films, la soie artificielle, les enduits d'aviation, les vernis, les matières plastiques, les poudres de chasse...) qui feront connaître les Usines de Melle et Melle, bien au-delà de nos frontières...

Remerciements à Jean-Pierre Combronde (famille Firmin-Boinot), Jeanine Marchand-Savarit et Alain Fouché (famille Paul Savarit) pour avoir fourni de nombreux documents issus des archives familiales.

Retrouvez le dossier complet sur le portail documentaire de la Médiathèque de Melle : http://0799980u.esidoc.fr/

Transformation du quartier Saint-Savinien

Le quartier de Saint-Savinien est en cours de transformation depuis la fin de l'année 2017, date à laquelle la Communauté de communes Mellois en Poitou a débuté les travaux de réhabilitation de l'ancien hôpital. Une première livraison a été réalisée en cette fin d'année. La Direction générale des finances publiques (centre des impôts et trésorerie) et l'Inspection de l'Education Nationale ont pris possession de leurs nouveaux locaux et accueillent désormais les usagers au sein du bâtiment de l'ancien hôpital, qui a retrouvé sa splendeur d'antan. La rénovation réalisée respecte à la fois l'histoire du bâtiment et les nouveaux usages développés.

Les associations caritatives - Secours catholique, Secours populaire et Restos du cœur – intégreront elles aussi ce bâtiment au début de l'année 2019.

Au printemps dernier, la mairie a engagé des travaux d'aménagement des espaces extérieurs complémentaires, dans un objectif de requalification d'ensemble. Si la vocation économique du quartier, avec la présence des activités tertiaires du pôle des Remparts et des services publics dans l'ancien hôpital, est évidente, ses atouts touristiques et de loisir seront valorisés. La maison Goirand a commencé sa métamorphose, qui sera dévoilée à la fin du printemps 2019. La scène extérieure et l'aménagement des jardins de l'ancien hôpital permettront donc bientôt aux Mellois de profiter pleinement de cet espace qu'ils affectionnent particulièrement. Dans le même temps, le parvis de l'église Saint-Savinien et la rue des Remparts feront l'objet de travaux de requalification afin de créer une unité de quartier.

Pour faciliter l'usage de ces nouveaux espaces et services par les Mellois, un parking est dès à présent accessible en contrebas des remparts (derrière le dépôt lapidaire).

Opération réalisée avec le concours financier de :

Travaux réalisés

au cours du 1er semestre 2019.

- **Poursuite des travaux d'aménagement extérieur de l'ancien hôpital**
- **Rue de la Croix Casselin (les travaux de voirie réalisés cet automne, non conformes, seront repris dès que la météo sera favorable, hors période de gel)**
- **Remplacement de l'éclairage du gymnase du Pinier (mise en place d'un éclairage leds au niveau du terrain)**
- **Enfouissement de réseaux rue Eloi Ricard**
- **Plantation le long du Chemin de la Découverte (à proximité des Mines d'Argent)**

Le dojo rénové vous salue bien

Après la réhabilitation du gymnase réalisée en 2014, il paraissait difficile de ne pas rénover le dojo. Cet équipement construit en 1982 présentait en effet de plus en plus de signes de vieillissement bien compréhensibles, auxquels il était urgent de remédier.

Aujourd'hui c'est chose faite ; la couverture, la verrière et les vitrages en partie haute ont été remplacés, l'isolation a été améliorée et le revêtement mural très dégradé a cédé la place à des panneaux en bois de couleur claire .

Il est désormais possible de se déplacer sur tout le pourtour du tapis et la température dans l'équipement est bien plus adaptée à la pratique de l'aïkido, de la danse, du judo et du taekwondo le soir et le week-end.

Pendant le temps scolaire cette installation est également très utilisée par les collégiens et par les élèves des écoles primaires pour les séances d'éducation physique et sportive et pour les activités périscolaires.

Les premiers retours des utilisateurs nous laissent penser que cette rénovation réalisée pour partie par des entreprises extérieures mais aussi par les agents du centre technique municipal est plutôt réussie.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que les sportifs en fassent bon usage et s'y réalisent pleinement.

Prix régional de la construction bois

PRIX RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS
Nouvelle-Aquitaine 2018

TRAVAILLER ACCUEILLIR

MENTION SPÉCIALE
« UTILISATION DE MATÉRIAUX BIOSOURCÉS »

ATTRIBUÉ À

ARCHIMAG (79)
MAIRIE DE MELLE (79)
ARCABOIS (86)
ACE (79)
CHRISTOPHE LIAIGRE (79)
COPPET (79)
AUDIS SAS (79)
BNE - BOIS NATURE ÉNERGIE (79)

POUR LE PROJET

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL (79)

BoisLim · Futurobois · CODEFA · Interbois Périgord · IFB 64

Les incontournables

Comme chaque année depuis maintenant 21 ans, la ville de Melle accueille les artistes confirmés, débutants, en herbe, au concours expo d'avril. La commission culture du conseil municipal vous propose un thème original qui, entre rêve et réalité laissera aller votre imagination. Faites-nous découvrir ce qui se cache derrière le trou de la serrure.

Sur le support qui vous inspire, franchissez le trou de la serrure et laissez votre imagination nous surprendre ou nous émouvoir à travers vos travaux. Quand l'art se donne à voir de façons multiples, tour à tour facétieux ou rêveur mais jamais raisonnable, c'est une bataille gagnée contre ceux qui voudraient nous enfermer dans le noir de l'obscurantisme. Comme dans l'édition précédente, pour que s'entende le langage des idées et de l'émotion à travers les générations, un second concours est ouvert aux jeunes ; en 2019, par souci d'équité, seuls les adolescents de 11 à 15 ans sont invités à participer (il était ouvert aux enfants de 6 à 11 ans en 2018).

Le concours se tiendra du 30 mars au 26 avril 2019.

Vous pouvez consulter le règlement complet sur le site de la ville.

Dans le calendrier des dates à retenir, la ville vous proposera une journée festive et intergénérationnelle à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le vendredi 8 mars à la médiathèque et au Metullum.

Retrouvons-nous pour parler des progrès accomplis pour réduire les inégalités et envisager un bel avenir hommes et femmes, réunis sur le thème choisi par l'Organisation des Nations Unies en 2019 : « L'égalité pour ligne de pensée, des constructions intelligentes, le changement par l'innovation. »

Comme les années passées, la ville vous proposera un programme alliant spectacles, expositions et cinéma, concocté avec les associations culturelles locales. Il sera dévoilé en février 2019.

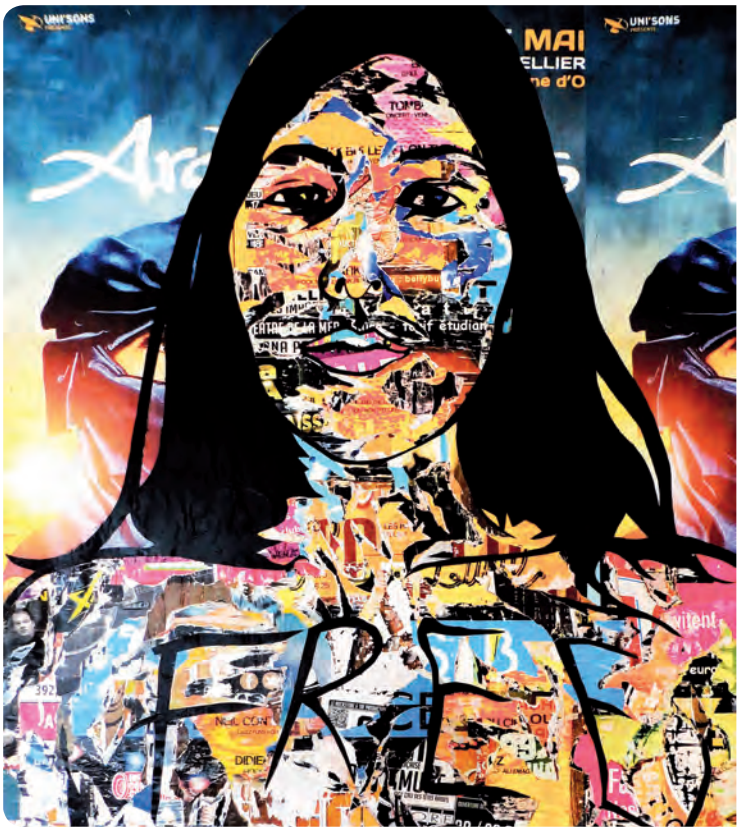

Théâtre, opéra et cirque au programme

Rare Birds, ©*Lou Henry*

Dans le cadre de la saison Scènes Nomades, la compagnie Caboch'Art (17) présentera au Metullum sa nouvelle création ***L'éloge de l'autre*** le vendredi 18 janvier à 20 h 30. Dans une mise en scène de Jean-Luc Pérignac, ce spectacle est un hommage à ceux qui souffrent et sont contraints de fuir leur pays, à ceux qui marchent et parfois trouvent des raisons d'espérer...

- Réservations : 05 49 27 57 95
- Tarifs : 14 € - 11 € - 9 €

Proposées depuis plusieurs années en collaboration avec l'association Cinémel, les retransmissions des spectacles de l'Opéra National de Paris, enregistrées au Palais Garnier sont généralement très appréciées des spectateurs mellois. Pour ce deuxième rendez-vous de la saison, place à l'opéra bouffe avec ***Così fan Tutte*** le vendredi 15 février à 20 h au Metullum. Sur une musique de Mozart, la célèbre chorégraphe belge Anne Teresa De Keersmaeker met en scène et en danse six chanteurs et six danseurs qui dessinent un monde où tout se transforme et se met en mouvement.

- Tarifs : 15 € - 12 €

Après un premier déplacement mi-décembre qui a très vite affiché complet, la ville et le Moulin du roc - Scène nationale de Niort vous proposent d'assister au spectacle de portés acrobatiques ***Rare Birds*** de la Compagnie Un loup pour l'homme le dimanche 17 mars à 17 h. Un bus qui partira de la Mairie de Melle à 16 h, vous déposera à proximité du chapiteau de cirque à Niort et vous ramènera à Melle aux alentours de 19 h.

- Réservations : 05 49 27 56 96
- Tarifs : 10 € - 14 €

Bilan positif pour la 8ème Biennale d'art contemporain

La biennale s'est achevée le 23 septembre dernier avec un bilan de fréquentation de plus de 20 000 visiteurs, sans compter les 1 200 scolaires ayant visité les expositions en septembre. L'équipe de médiation, présente tout l'été sur les différents sites, a garanti un accueil de qualité aux visiteurs et parfaitement joué son rôle de démocratisation des œuvres présentées.

L'événement a été largement relayé dans les médias nationaux, généralistes et spécialisés. En plus d'une très bonne couverture de la presse locale, des titres tels que Le Monde, Elle, les Echos, mais aussi des chaînes TV (LCI, France 3 régional et national) et de nombreux magazines d'art ont offert de belles critiques à notre événement et une large visibilité à la ville de Melle.

Pour l'avenir - la prochaine biennale devrait avoir lieu en 2020 - de nombreux partenariats (coproduction d'œuvres, mécénat...) avec des structures de la région, voire au-delà pourraient voir le jour. Dans les prochains mois, en fonction des échanges avec les financeurs institutionnels, les services de la ville et la direction artistique commenceront à travailler sur le projet de la 9è édition de la biennale.

Les Givrés, le festival d'hiver de La Ronde des Jurons

Les 7, 8 et 9 février prochain, La Ronde des Jurons proposera sa septième édition des Givrés au Metullum.

Depuis 7 ans, l'association construit chaque année un festival de chanson, de musiques actuelles et de militants. Venir se divertir, oui, venir se cultiver, oui, mais venir réfléchir aussi. C'est pourquoi la programmation comprend des concerts mais aussi une après midi de conférence gesticulée et d'ateliers d'échange et de réflexion. Cette année nous accueillerons, samedi après midi, la coopérative La braise qui donnera une conférence gesticulée «Qui a tué le militant ?». Une intervention qui, sous forme de jeu, questionnera nos engagements militants, qu'ils soient bénévoles ou salariés, qu'ils soient sociaux, culturels ou sportifs. En parallèle, Pascal Peroteau proposera un spectacle pour les enfants.

Demandez le programme

- Jeudi 7 février à 20 h 30 :
  Ciné Concert de Diallèle sur le film de Jacques Tati ***Jour de Fête*** au Metullum.

Sous chapiteau et dans le Metullum

- Vendredi 8 février à partir de 19 h :
  Les Yellow Fingers + Bob's Not Dead + Sun 7 Jazz Lab et l'Orkestra'Rue de l'Ecole de Musique du Pays Mellois + DJ Cottron pour finir la nuit enfiévrée.
- Samedi 9 février à 14 h 30 :
  Conférence gesticulée pour les grands ou Pascal Peroteau pour les petits
- à partir de 20 h :
  Euphonik Bazar + Eyon'lé une valse à cotonou + Soviet Suprem

Sous le chapiteau monté devant le Metullum, les bénévoles de l'association vous proposeront restauration, boissons et vous accueilleront pour certains spectacles.

Réservations :
Billetterie au café du Boulevard
et sur www.helloAsso.fr

Informations au 09 64 26 30 54

▷ LES RENDEZ-VOUS

La Ronde des Jurons

- Samedi 26 janvier à 21 h au Café du Boulevard : Marcel Kanche
- Samedi 2 mars à 21 h au Café du Boulevard : L'incendie
- Jeudi 21 mars à 20 h 30 au Metullum : Métamorphone

Le Plancher des Valses

- Samedi 16 février à 21 h à la salle Jacques Prévert : Le bal qui pique

Les Arts en Boule

- Samedi 2 février à 21 h au Café du Boulevard : Didier Fréboeuf
- Samedi 9 mars à 11 h au Café du Boulevard : Revue de presse
- Samedi 9 mars à 21 h au Café du Boulevard : Hermia/Darrifourcq/Florent
- Samedi 23 mars à 21 h au Café du Boulevard : Matthis Pascaud

Retrouvez l'ensemble des spectacles et les infos pratiques dans la plaquette des saisons culturelles

▷ LE SAVIEZ-VOUS ?

Déneigement

En cas de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs ou banquettes, en dégageant un espace de déambulation de largeur suffisante sur toute la longueur de la propriété qu'ils occupent.

Ferme de la vacherie

L'atelier de transformation fermière est désormais installé chemin de la Reine. La vente de produits fermiers y est également organisée le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30. Consultez le site internet fermedelavacherie.fr pour consulter le calendrier des ventes.

Couverture téléphone mobile

Le gouvernement a obtenu des opérateurs privés des engagements contraignants en janvier 2018 visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour tous les français. Cet accord renforce les obligations de couverture des opérateurs. Il est possible de signaler tous les problèmes de couverture mobile rencontrés sur la plateforme https://jalerte.arcep.fr

Groupe d'entraide mutuelle (GEM) de l'UDAF

Inauguré fin novembre, le GEM accueille au 1 quater A chemin de la Reine les personnes en situation de fragilité psychique pour rompre l'isolement, contribuer à une perspective d'insertion sociale et professionnelle, et favoriser l'entraide, la solidarité et le partage entre les membres. Ces objectifs se réalisent au moyen de temps d'accueil et d'échanges, d'activités culturelles, sportives ou artistiques.

Cours collectif de gymnastique prévention santé

Le Groupe Associatif Siel Bleu propose tous les lundis de 9h30 à 10h30 à la salle Sain-Joseph un cours collectif de gymnastique prévention santé, destiné aux personnes souhaitant pratiquer une activité physique adaptée à leurs capacités et à leur rythme.
Pour tout renseignement, contacter Dimitri BALUTEAU (06 69 34 22 97 dimitri.baluteau@sielbleu.org).

Mission Locale

Ont participé à la rédaction : M.AURIAUX, J.P BARTHOLE, M.DAVID, Y. DEBIEN, M.F. DON, J.J. FEBRERO, N.GALLAS-PERRIGAUD, S. GRIFFAULT, S.NURSE, M.SIMONNEAU
Comité de relecture : M.AURIAUX, A.BOUFFARD, S. LAJOIE, F.MORISSET
Crédits photos : Didier Darrigrand, Ville de Melle, Lou Henry, Gilles Thomas
Contact : Marion SIMONNEAU - Mairie de MELLE / Tél. 05 49 27 24 56 / Courriel : m.simonneau@ville-melle.fr

Imprimé sur papier 100 % recyclé par Italic 79 – certifié « Imprim'vert » à Melle
Tél. 05 49 29 03 88

melle